



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-79093>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-79093**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005878200018

Ville : Trappes

Code postal : 78192

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1671285>

Identifiant interne de la consultation : 25AS-MP-1790-Q

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Communauté d'agglomération de Sqy - Service marchés publics

Numéro de téléphone du contact : +33 139448080

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 27/08/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 5

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : Qualité des références présentées dans les domaines de compétences demandées, de nature et d'ampleur similaires. Adéquation des moyens matériels, humains et financiers du candidat à la nature et l'importance des prestations prévues

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ETUDE DE PLAN GUIDE - QUARTIER GARE COIGNIERES

Code CPV principal - Descripteur principal : 71241000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet la réalisation d'une étude urbaine et pré-opérationnelle pour le projet d'aménagement du secteur Gare et des abords de la RN10 sur un périmètre défini ci-après. En effet la commune de Coignières et Saint-Quentin-en-Yvelines, en partenariat avec Nhood Services France, souhaitent engager cette étude pour définir un projet global à moyen et long terme et envisager la mise en oeuvre des opérations d'aménagement et/ou de restructuration urbaine sur ce secteur, identifié comme stratégique

Lieu principal d'exécution du marché : 78310 - Coignières

Durée du marché (en mois) : 9

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La prestation se décompose en 3 Phases : - Phase 1 : prise de connaissance et complément du diagnostic existant - Phase 2 : Scénarios d'aménagement - Phase 3 : Définition du plan guide, y compris bilan d'aménagement prévisionnel. Le contrat prend la forme d'un accord-cadre à prix mixtes comportant : - Des prestations conclues à prix forfaitaire : les prix seront ceux figurant dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.). - Des prestations sur bons de commande émis au fur et à mesure de la survenance du besoin, conformément aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14, du CCP : les prix unitaires seront ceux figurant au Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.). Ils sont appliqués aux quantités commandées et réellement exécutées. Cette partie à bons de commande ne comprend pas de minimum. Le montant maximum sera fixé à l'issue de la procédure d'attribution. Il correspond au montant maximum global du marché (210 000 euro(s) H.T.) auquel est soustrait le montant total des prestations forfaitaires. Le montant minimal du contrat correspond au montant de sa partie forfaitaire. Le montant maximal global du marché est fixé à 210 000 euro(s) H.T. pour toute sa durée. Ce montant correspond au montant total des prestations forfaitaires additionné au montant maximal des prestations à bons de commande. Il s'agit d'une procédure restreinte. Seul votre dossier de candidature complet est à envoyer avant la date limite de remise des candidatures. A l'issue du choix des candidats, le dossier de consultation des entreprises sera envoyé aux candidats admis à remettre une offre. Le marché débutera à la notification du marché à son titulaire ou à la date mentionnée dans l'ordre de service. Elle s'achèvera à la date d'admission du dernier livrable de l'accord-cadre. Les candidats qui, au vu des articles L. 2141-1 à L. 2141-6 et R. 2143-6 à R. 2143-10 du CCP, ne peuvent soumissionner à un marché public ou qui, le cas échéant après la demande de compléments, présentent des dossiers de candidature incomplets, ou qui ne présentent pas les capacités professionnelles, financières et techniques suffisantes, ne sont pas admis. En vertu de

l'article R. 2142-20 du code de la commande publique, un candidat pourra répondre seul ou en groupement. Les candidats sont informés que la forme de groupement retenue pour l'exécution de marché sera le groupement conjoint. Le mandataire sera solidaire financièrement de ses cotraitants. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Il n'est pas interdit aux candidats de se présenter à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements Les compétences obligatoires attendues sont les suivantes : - Architecte (possible mandataire) - Urbanisme opérationnel (possible mandataire) - Paysage avec une approche de développement durable - Mobilité trafic, - Voirie et Réseaux Divers, - Programmation urbaine (résidentielle / développement économique / équipement public/ Commerces...) - Développement économique et commercial - Montage d'opération complexe et financier (approche et bilan financier) - Energie renouvelables Au sein des références il sera apprécié les capacités complémentaires suivantes : - Economiste de la construction - Urbanisme favorable à la santé - Environnement, développement durable - Communication y compris graphique - Expérience en matière de restructuration d'espaces et de bâtiments commerciaux

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/07/2025